

Mesures de déconfinement ou refus de rouvrir les écoles : deux ambiances à Louviers et Alizay

Le maire de Louviers invite les parents d'élèves à remettre leurs enfants à l'école à partir de lundi 11 mai 2020 et détaille l'organisation de leur accueil. À Alizay, les établissements scolaires ne rouvriront pas.

PN Publié par Paris-Normandie

Publié le 07/05/2020 à 11:37

Mis à jour le 07/05/2020 à 11:37

Temps de lecture : 2 minutes



À Louviers, les écoliers sont invités à retourner en classe à partir de mardi (photo d'archives : Paris-Normandie).

En classe une semaine sur deux

Un retour en classe, « *sur la base du volontariat* », mardi 12 mai 2020 pour les grandes sections, CP et classes Ulis ; jeudi 14 mai 2020 pour les CE1 et CE2 ; vendredi 15 mai 2020 pour les CM1 et CM2. Quinze élèves maximum en élémentaire et 10 en grande section de maternelle.

Les très petites sections, petites sections et moyennes sections sont fermées jusqu'au 30 mai 2020. Mais ces élèves de maternelles peuvent bénéficier du service minimum d'accueil selon conditions.

« *La prise en charge se fera en alternance : une semaine de cours en présentiel et une semaine d'enseignement à distance à la maison.* »

Les enfants qui n'auront pas classe peuvent, eux aussi, bénéficier du service minimum d'accueil sous conditions.

Temps complet

Cependant, les élèves des quatre écoles maternelles et élémentaires du réseau d'éducation prioritaire (Souris verte, Chat perché, Jacques-Prévert et Acacias) sont pris en charge à temps complet, c'est-à-dire toute la semaine.

La restauration du midi est assurée, en classe, dans toutes les écoles. Des paniers-repas froids seront fournis [par la Régie des Deux Airelles](#).

Pas de crèches

Quant aux crèches, même si elles ne rouvrent pas, « *le service municipal d'accueil et le réseau d'assistantes maternelles restent à la disposition des parents qui retourneront travailler* ».

Mais cet accueil concerne les personnels soignants, enseignants, ceux travaillant pour la sécurité publique ou devant travailler en présentiel (un justificatif de l'employeur sera demandé) et sans moyens de garde.

Nouveaux horaires

Les jours de classe, la rentrée s'échelonne de 8 h à 10 h, avec un service d'accueil minimum pour les parents qui travaillent et la sortie de 15 h à 17 h. La pause déjeuner est réduite à une heure, « *moment pendant lequel les locaux seront désinfectés, de même que chaque matin avant les cours* ».

Masques

Ils ne seront pas obligatoires pour les enfants, mais les enseignants et le personnel communal œuvrant dans les écoles en recevront en nombre suffisant. Du savon et du gel hydroalcoolique seront également mis à leur disposition.

Cependant, le port du masque est obligatoire dans les collèges et transports publics, et recommandés dans l'espace public. [Vingt-cinq mille masques en tissu ont été confectionnés dans un atelier dédié à Louviers](#). Il a été proposé à chaque Lovérien de passer commande, en ligne ou par téléphone, du nombre de masques nécessaires pour son foyer. Afin d'éviter de longues files d'attente, la municipalité a fait le choix d'envoyer ces masques par La Poste.

Services publics

L'accueil de la mairie rouvre au public à partir de lundi, mais certaines démarches nécessiteront la prise préalable d'un rendez-vous (au 02 32 09 58 58). La file d'attente se fera à l'extérieur de l'accueil, l'entrée et la sortie se faisant par des portes différentes nettement identifiées (plus d'infos sur www.ville-louviers.fr)

Marchés et commerces

Les marchés du mercredi et du samedi reprennent après le 11 mai 2020, mais « *uniquement pour la partie alimentaire* », avec files d'attente matérialisées par un marquage au sol. [À noter que le préfet de l'Eure a annoncé dans nos colonnes – lire notre édition de mardi 5 mai – que les marchés non alimentaires sont, eux aussi, autorisés.](#)

Tous les commerces sont par ailleurs autorisés à rouvrir, à l'exception des cafés et restaurants.

Culture

Les équipements culturels restent fermés, dont l'[École de musique](#), jusqu'à la rentrée de septembre 2020. Les frais d'inscription de mars à juin seront remboursés.

La médiathèque Boris-Vian rouvre ses portes, uniquement pour emprunter ou rendre des livres. L'établissement sera ouvert les mardi,

de 13 h 30 à 18 h 30, mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30, vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 et samedi, de 9 h 30 à 12 h 30. La Ludothèque reste fermée.

Le musée est fermé au moins jusqu'au 31 mai 2020. Les cinémas, le théâtre et le Moulin le sont aussi.

La Gare aux musiques ouvre, sur rendez-vous, pour des enregistrements individuels uniquement.

Parcs, jardins et loisirs

Les parcs et jardins rouvrent dès lundi, de même que la Voie verte et les chemins publics des forêts communales. Il faudra néanmoins y respecter les règles de distanciation, de même que sur les aires de jeux.

Dans les jardins familiaux, une seule personne par parcelle est imposée.

Les équipements sportifs restent fermés, mais la piste d'athlétisme du stade sera accessible, pour une durée maximale d'une heure et 30 par personne au plus, en semaine, de 17 h à 20 h et le week-end, de 9 h à 12 h. Pour le skatepark, il ne faut pas plus de 10 personnes à la fois.

Rassemblements

La règle générale est pas plus de 10 personnes rassemblées en même temps. La vie associative et sociale s'en trouve évidemment touchée.

Les lieux de culte peuvent être ouverts, mais, à ce jour, pas plus de 20 personnes sont autorisées lors des cérémonies.

Alizay : le maire ne rouvre pas les écoles !



Le maire communiste Arnaud Levitre (photo d'archives : Paris-Normandie).

[L'école ne rouvrira pas à Alizay](#) « *tant que les incertitudes ne seront pas levées* », annonce le maire. L'élu communiste en a ainsi décidé, contrairement à la volonté de l'Inspection académique de l'Eure et du préfet, dès lors que les conditions sanitaires et d'accueil sont assurées – lire nos précédentes éditions.

« *Personne n'est dupe. Cette décision de réouverture – une décision politique, comme l'a clamé le conseil scientifique qui y était opposé – n'est motivée que par la volonté de renvoyer tout le monde au travail... et tant pis pour les risques* », estime **Arnaud Levitre**.

Lequel, dans une communication très... politique sur Facebook, justifie sa décision à la suite des « *failles d'une reprise précipitée*

[...]. Les risques d'une deuxième vague sont grands. Le respect strict et sans compromis du protocole sanitaire est une condition impérative fixée aux communes pour permettre une réouverture. L'État a choisi de faire peser sur les seuls maires la responsabilité d'ouvrir, au risque de la catastrophe sanitaire, ou de ne pas ouvrir leurs écoles, au risque du mécontentement de certaines familles. Je refuse de prendre un tel risque. Nous allons continuer d'accompagner les parents d'élèves et les enfants, notamment au travers d'un nouveau service pour ceux qui rencontrent des difficultés scolaires », promet l'élu.

À noter que Pîtres n'ouvre pas non plus (manque de personnels dû à des pathologies lourdes), sauf pour les enfants des personnels prioritaires, de même que Terres de Bord. Poses rouvre son école primaire, le 14 mai 2020. Au Manoir, l'école ouvre aussi le 14 mai 2020, exclusivement pour les enfants des personnels prioritaires.

Epidémie de coronavirus : La rédaction de Paris-Normandie reste mobilisée.

Vous informer chaque jour : nous sommes engagés dans cette mission d'information d'intérêt général. **Votre soutien nous est plus que jamais indispensable** : [plus d'informations sur nos abonnements](#)